



Milieu sonore

Parc éolien de Saint-Valentin

VENTERRE
à plus nature

TransAlta™



Plan de présentation

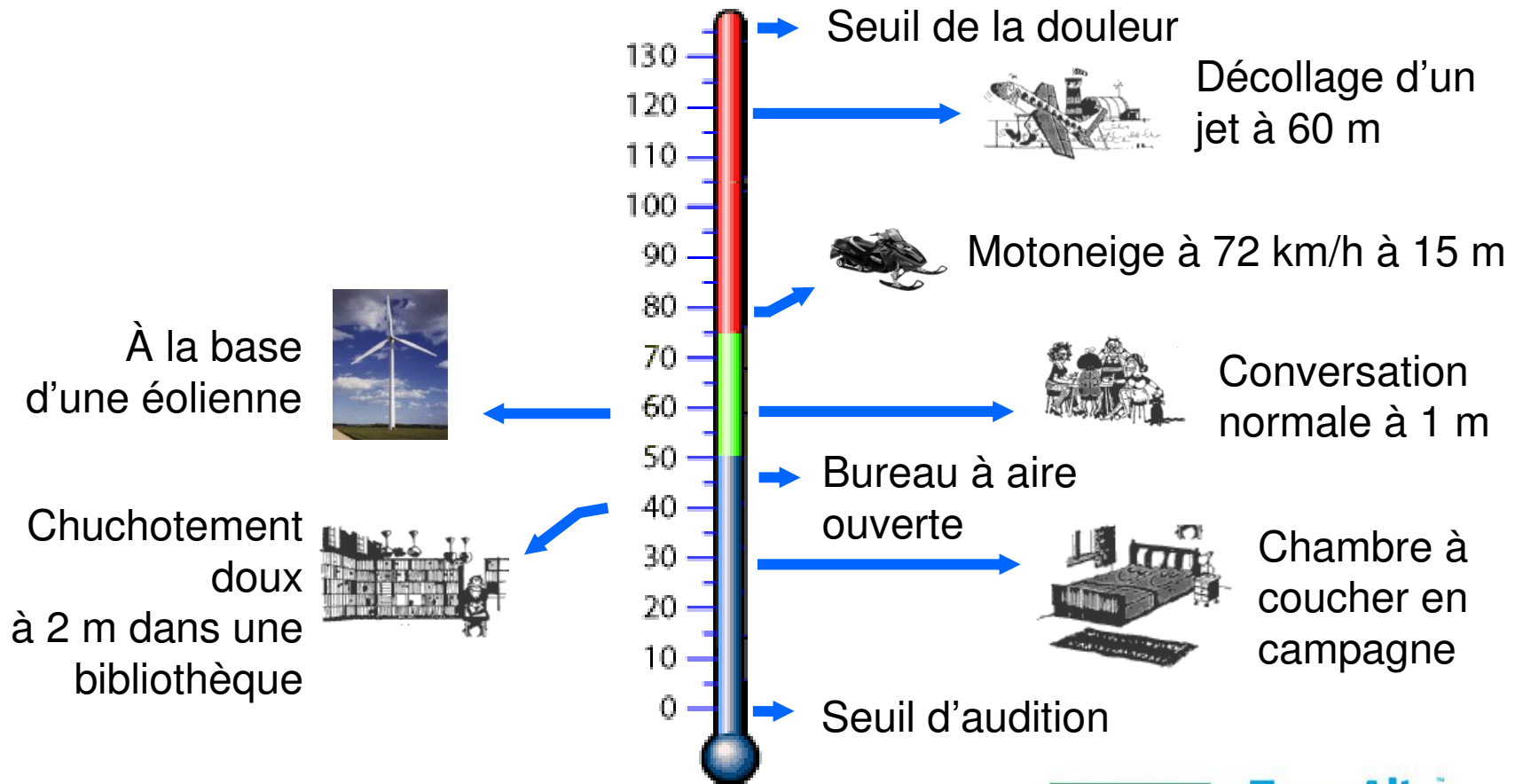
- Unité de mesure du bruit
- Notions générales d'acoustique
- Modélisation sonore
- Niveau sonore maximum
- Résultats

Unité de mesure du bruit

Le décibel A (dBA) est l'unité de mesure qui permet de caractériser l'intensité du bruit selon la perception de l'oreille humaine.

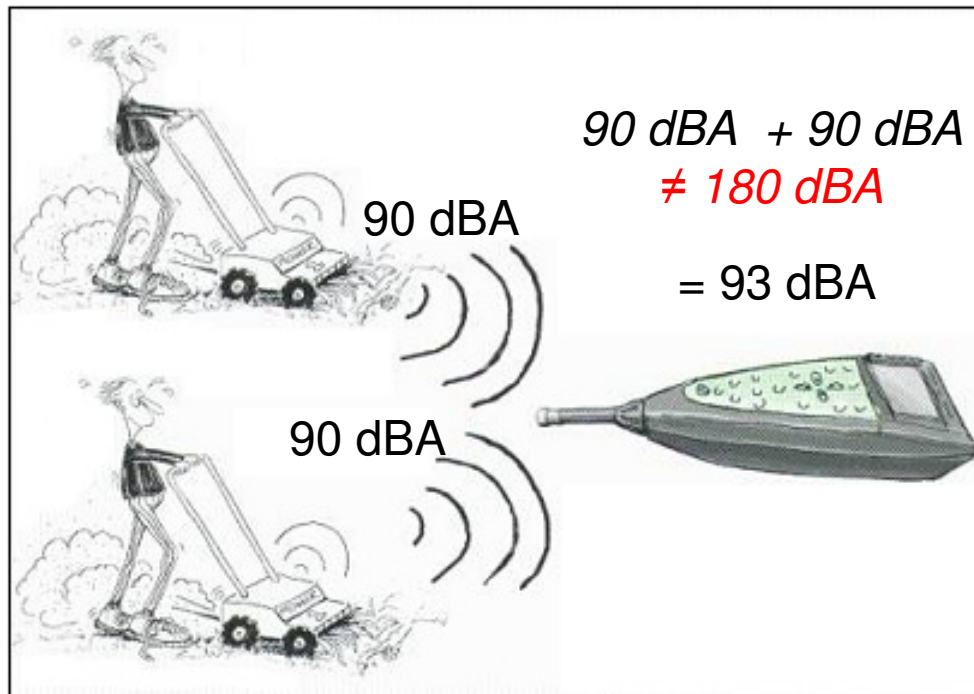
Échelle du dBA

Échelle de niveaux sonores (dBA)



Notions générales d'acoustique

Addition des décibels: Les niveaux sonores mesurés en décibels (dBA) s'additionnent de façon logarithmique.



Notions générales d'acoustique

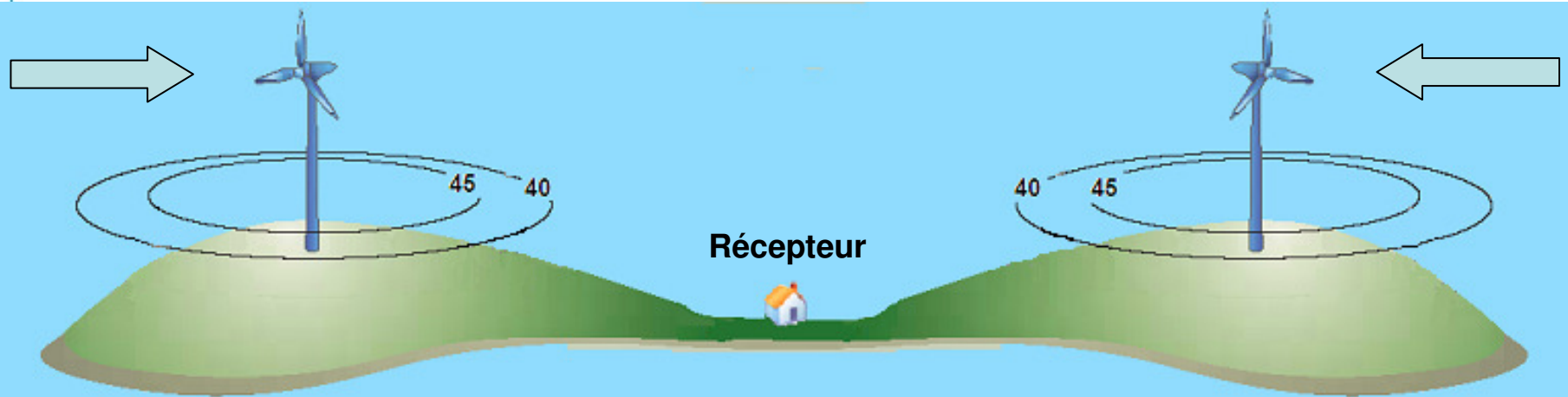
Atténuation extérieure - intérieure

Conditions	Atténuation typique du bruit
Fenêtre ouverte	10-15 dBA
Fenêtre fermée	25-50 dBA

Modélisation sonore

- Modèle utilisé : Cadna-A
- Basée sur la norme ISO 9613-2
(reconnue par : OMS, UE, provinces canadiennes, etc.)
- Tient compte de :
 - température
 - humidité
 - absorption du sol
 - caractéristiques sonores de la source

Hypothèses prudentes



- 25 éoliennes + 3 éoliennes de réserve
- Récepteur toujours en aval de la source
- Aucune atténuation par la végétation
- Température et humidité propices à la propagation sonore
- Puissance sonore maximale des éoliennes (20 %)
- Puissance sonore garantie
- Critère le plus sévère du MDDEP

Niveau sonore maximum suggéré

(selon MDDEP – Note d’instruction 98-01)

Le niveau sonore maximum produit par l’ensemble des éoliennes doit être inférieur ou égal à :

JOUR

45 dBA (Zone I)

ou

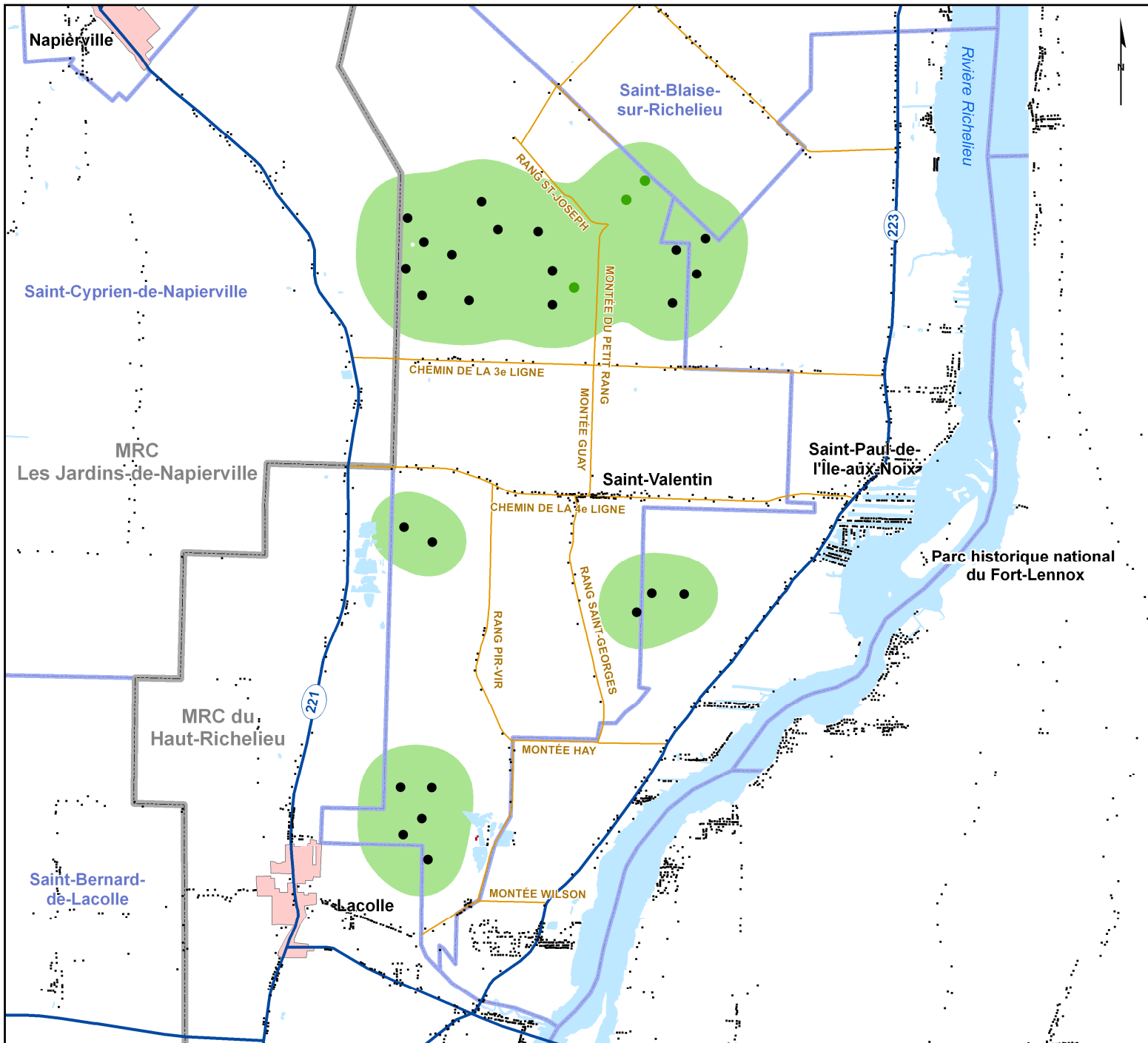
Bruit de fond (si > 45 dBA)

NUIT

40 dBA (Zone I)

ou

Bruit de fond (si > 40 dBA)





Merci

www.venterre.ca

1-800-687-1409

VENTERRE
a joint venture

TransAltaTM

